

Votre voix compte

Autor(en): **Eckert, Heinz**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **35 (2008)**

Heft 6

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Votre voix compte

QUI AURAIT CRU IL Y A UN AN que la fête de Noël 2008 serait marquée par une crise économique menaçante et la perte d'emplois? Différentes entreprises suisses prévoient déjà du chômage partiel et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) s'attend à 40 000 chômeurs de plus l'année prochaine. La crise financière mondiale a aussi saisi la Suisse, bien que les experts pensent que l'économie suisse devrait s'en sortir à bon compte en comparaison à d'autres et, après une année sans croissance, remonter déjà légèrement en 2010. L'évolution future des grandes banques telles que Credit Suisse et surtout UBS, fortement touchée, est également difficile à prévoir malgré les 68 milliards d'aide financière massive de la Confédération et de la Banque nationale. L'industrie d'exportation se plaint du cours élevé du franc et constate un recul des commandes, et le tourisme craint une baisse massive du nombre d'hôtes. Cette insécurité générale pèse bien entendu aussi de tout son poids sur le comportement des consommateurs suisses.

En très peu de temps, la crise financière internationale a remplacé le boom de ces dernières années par une récession économique dont personne ne sait avec quelle violence et pour combien de temps elle va toucher l'économie.

Comme si la crise financière et les problèmes économiques qui en résultent ne suffisaient pas, les relations bilatérales entre la Suisse et l'Union européenne reviennent une fois de plus sur le tapis le 8 février. Le référendum contre la reconduction de l'accord de libre circulation et son extension à la Bulgarie et à la Roumanie, lancé par les Jeunes UDC, la Ligue des Tessinois et les Démocrates Suisses, ayant définitivement lieu, les électeurs suisses devront de nouveau se prononcer à ce sujet début février. Si le peuple rejette la reconduction de la libre circulation des personnes, tous les autres accords bilatéraux seront annulés. Cela serait vraiment fatal pour l'économie suisse, car elle dépend dans tous les domaines de la main d'œuvre étrangère.



Heinz Eckert

Les employeurs, les syndicats et tous les grands partis sauf l'UDC se sont clairement prononcés en faveur de l'accord. L'UDC, qui se considère comme un parti économique, a transformé son sentiment initial en un non sous la pression de la base.

Les peurs latentes face à la libre circulation des personnes ne se sont pas confirmées. La Suisse n'a pas été inondée d'immigrants, il n'y a eu aucun dumping des salaires ni aucun tourisme social. En revanche, les travailleurs étrangers ont apporté une contribution essentielle à la croissance économique du pays.

L'accord sur la libre circulation des personnes revêtant aussi une grande importance pour de nombreux Suisses de l'étranger, nous espérons que le plus grand nombre possible d'électeurs suisses de l'étranger glisseront un oui dans l'urne le 8 février 2009. Près de 400 000 compatriotes vivent dans un pays de l'UE. En cas de résultat négatif de la votation, ces Suissesses et Suisses de l'étranger courent le risque de perdre leurs privilèges dans l'Union. C'est pourquoi le Conseil des Suisses de l'étranger s'est lui aussi prononcé à l'unanimité en faveur de l'accord sur la libre circulation des personnes en août. Le 8 février, chaque voix comptera. La vôtre aussi.

L'équipe de rédaction de la «Revue Suisse» vous souhaite un joyeux Noël et une excellente nouvelle année.

HEINZ ECKERT, RÉDACTEUR EN CHEF



Dent Blanche (VS), du livre «Altitude 4000» voir page 7.

5
Courrier des lecteurs

5
Lu pour vous: Swiss Cookies, Swiss Kids

7
Images: les sommets suisses de plus de 4000 m

8
Riches et pauvres en Suisse

11,18
Politique

12
Les nouvelles du Palais fédéral

14
Musée Suisse des Transports de Suisse:
un musée vivant

16
Organisation des Suisses de l'étranger

19
Rétrospective de l'année 2008

Page de couverture: une personne défavorisée mange un repas de Noël sous une tente installée sur la place de la Riponne à Lausanne.
Photo: Keystone

IMPRESSUM: La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 35^e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 400 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

■ DIRECTION ÉDITORIALE: Heinz Eckert (EC), rédacteur en chef; Rolf Ribl (RR); René Lenzin (RL); Alain Wey (AW); Rahel Schweizer (RS), responsable des «Nouvelles du Palais fédéral», Service des Suisses de l'étranger du DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: CLS Communication AG ■ ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne, Tél. +41 31 356 61 10, fax +41 31 356 61 01, PC 30-6768-9. Internet: www.revue.ch ■ E-MAIL: revue@aso.ch ■ IMPRESSION: Zollikofer AG, CH-9001 St-Gall. ■ CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne. ■ Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 25.-/étranger, CHF 40.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. Clôture de rédaction de cette édition: 28.10.2008